

Interpellation intitulée :



Grand Conseil - Secrétariat général  
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 24.10.2017

Signé

A. WT. C. 48

## **Tergiversations au sein de l'Hôpital Riviera Chablais : la politique de la direction est-elle compatible avec les objectifs du Conseil d'Etat en matière de santé publique ?**

L'Hôpital Riviera-Chablais tient de moins en moins les promesses faites par le Conseil d'Etat en 2008 au sujet des conséquences de la construction d'un hôpital unique Riviera-Chablais à Rennaz. Après avoir décidé de ne pas maintenir à Vevey un centre de dialyse ambulatoire (contrairement à l'engagement pris dans l'exposé de motifs et projets de décrets du 25 janvier 2012) c'est au tour de l'obstétrique de faire l'objet de mesures intempestives.

Au début du mois d'octobre, le personnel était informé que la pédiatrie et la maternité de l'Hôpital du Samaritain seraient transférées de manière anticipée à Aigle environ une année avant le transfert définitif sur le site du futur Hôpital de Rennaz dont l'ouverture est prévue à l'été 2019.

Quelques jours plus tard, le 7 octobre la direction de l'Hôpital Riviera Chablais confirmait partiellement ces informations en précisant toutefois que le choix du site de ce regroupement (Aigle ou Vevey) n'était pas encore décidé et que sa date restait à déterminer.

La direction du HRC n'en est pas à sa première tergiversation puisque, ce projet de regroupement à Aigle avait déjà été évoquée à la fin de l'année dernière, mais avait été abandonné afin d'éviter une polémique peu avant les élections cantonales.

Le 12 octobre les députés socialistes du Chablais valaisan ont réagi jeudi par un communiqué exhortant l'hôpital à "faire marche arrière". Ont-ils été exaucés ?

On pourrait le croire à la suite qu'un bel effort de communication (enfin!) de l'HRC qui publiait jeudi 12 octobre, encarté dans le quotidien Le Régional, un supplément sur le futur Hôpital de Rennaz et ses conséquences pour les hôpitaux locaux.

Que pouvait-on lire à la page 7 de ce supplément: «La maternité d'Aigle et de Vevey Samaritain seront fermées dès l'ouverture de l'Hôpital de Rennaz». Donc maintenues jusque là sur leur site respectif.

La nouvelle est réjouissante mais en contradiction avec le communiqué de presse publié quelques jours plus tôt. On ne sait donc plus trop sur quel pied danser.

**Dans ce contexte, nous posons les questions suivantes :**

1. Le Conseil d'Etat a-t-il été tenu au courant de ces intentions de regroupement avant l'heure prévu initialement et quelle est sa position ?
2. Comment peut-il justifier une telle mesure contraire aux engagement pris par la direction de l'HRC ?
3. Comme cela est déjà le cas pour la dialyse, on pourrait imaginer que cette lacune soit comblée par l'ouverture d'une antenne pédiatrique privée. Comment le Conseil d'Etat se positionne-t-il par rapport à cette privatisation de prestations de soins qui vont concurrencer le secteur public et peuvent contribuer à une augmentation des coûts globaux de santé ?
4. La politique de l'Hôpital Riviera-Chablais est-elle compatible avec les objectifs du Conseil d'Etat en matière de santé publique ?
5. Si non, quelle est la marge de manœuvre du Conseil d'Etat pour faire revenir la direction de l'HRC à des meilleures intentions ?

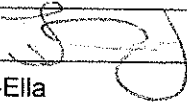

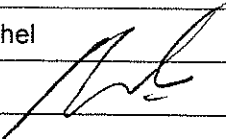
Jérôme Christen



Vevey, le 20 octobre 2017

Pas de développement

## Liste des députés signataires – état au 1<sup>er</sup> juillet 2017

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Durussel José
Aschwanden Sergei	Chevalley Christine	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Evéquoq Séverine
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Favrod Pierre Alain
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Ferrari Yves
Baux Céline	Christen Jérôme 	Freymond Isabelle
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond Sylvain
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien	Freymond Cantone Fabienne
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Fuchs Circé 
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gander Hugues
Blanc Mathieu	Creteigny Laurence	Gaudard Guy
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Gay Maurice
Botteron Anne-Laure	Crottaz Brigitte	Genton Jean-Marc
Bouverat Arnaud	Deillon Fabien	Germain Philippe
Bovay Alain	Démétriadès Alexandre	Gfeller Olivier
Buclin Hadrien	Desarzens Eliane	Glardon Jean-Claude
Buffat Marc-Olivier	Dessemontet Pierre	Glauser Nicolas
Butera Sonya	Devaud Grégory	Glauser Krug Sabine
Byrne Garelli Josephine	Develey Daniel	Gross Florence
Cachin Jean-François	Dolivo Jean-Michel	Guignard Pierre
Cardinaux François	Donzé Manuel 	Induni Valérie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Carole	Jaccard Nathalie
Carvalho Carine	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Chapuisat Jean-François	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Cherbuin Amélie	Dupontet Aline	Jaquier Rémy

## Liste des députés signataires – état au 1<sup>er</sup> juillet 2017

Jobin Philippe	Neumann Sarah	Ruch Daniel
Joly Rebecca	Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre
Jungclaus Delarze Susanne	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique
Keller Vincent	Paccaud Yves	Schelker Carole
Krieg Philippe	Pahud Yvan	Schwaar Valérie
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre André	Schwab Claude
Liniger Philippe	Petermann Olivier	Simonin Patrick
Lohri Didier	Podio Sylvie	Sonnay Eric
Luccarini Yvan	Pointet François	Sordet Jean-Marc
Luisier Brodard Christelle	Porchet Léonore	Stürner Felix
Mahaim Raphaël	Probst Delphine	Suter Nicolas
Marion Axel	Radice Jean-Louis	Tafelmacher Pauline
Masson Stéphane	Rapaz Pierre-Yves	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Räss Etienne	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Trollet Daniel
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean
Meldem Martine	Rezso Stéphane	van Singer Christian
Melly Serge	Richard Claire	Venizelos Vassilis
Meyer Keller Roxanne	Riesen Werner	Volet Pierre
Miéville Laurent	Rime Anne-Lise	Vuillemin Philippe
Miéville Michel	Rochat Fernandez Nicolas	Vuilleumier Marc
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André	Wahlen Marion
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam	Wüthrich Andreas
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Zünd Georges
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Zwahlen Pierre